

On refuse de laisser exploiter les vétérans

Le conseil municipal a applaudi à la suggestion de Wartime Housing Limited, hier, de pourvoir de caves les maisons que cette compagnie construit pour les vétérans. Cependant on s'est catégoriquement opposé à ce que cette initiative devienne une source d'exploitation de nos anciens combattants, surtout par une compagnie de la Couronne. Un débat a été amorcé, à la fin de l'après-midi d'hier, sur le sujet.

Avis de décès

BRASSARD. — A Montréal, le 4 juin 1946 à l'âge de 67 ans, est décédée Béatrice Lajoie, épouse de Téléphore Brassard, régisseur de la Compagnie de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant, au lieu funéraire de la paroisse de St-Louis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La température

6 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet après-midi, par le bureau météorologique de Dorval: Région de Montréal: Couvert avec pluie intermittente aujourd'hui. Beau demain. Vents du sud. Minimum ce soir et maximum demain: 48 et 62. Humidité plus basse demain.

Le pont d'Ahuntsic

Le conseil a autorisé, à la séance d'hier après-midi, une dépense additionnelle de \$30,000 pour la réparation du pont Ahuntsic sans recourir à la demande de subventions publiques. Pendant la discussion sur le sujet, le conseil a fait savoir sans équivoque sa détermination d'en finir une fois pour toutes avec les travaux de réparation. Le conseiller Osborne s'est ainsi dit d'avis que l'administration, si elle a à venir chaque année pour une demande de crédits de \$30,000 pour la réparation du pont, serait beaucoup mieux d'étudier l'opportunité d'en construire un autre. Pour ce qui est de la responsabilité de l'entrepreneur dans les faiblesses du pont, le conseil a été unanime à reconnaître que ni ce dernier, ni les ingénieurs ne sont à blâmer du présent état de choses.

Nécrologie

ABOUD — A Montréal, le 5, à 83 ans, Evariste Aboud, époux de Skyea Birsara, 1723 St-Denis.
AYOITE — A Montréal, le 5, à 72 ans, Laura Paquet dit Lavallée, épouse de feu Arthur Ayoite.
BRASSARD — A Montréal, le 5, à 67 ans, Béatrice Lajoie, épouse de Téléphore Brassard, 312 carré St-Jacques, N.D.G.
CATY — A Montréal, le 4, à 82 ans, Napoléon Caty, époux de Mathilda Pronovost, 1621 Sicard.
DE LUCA — A Montréal, le 4, à 55 ans, Jimmy de Luca, époux d'Irene Folco, 2360 Jeanne-d'Arc.
CHAPUT — A Boucherville, le 4, à 70 ans, Mme veuve Adélaïde Chaput, née Elisabeth Lefort.
DALCOURT — A Montréal, le 5, à 26 ans, Gabrielle, fille de Joseph Dalcourt et d'Emeline Joly.
DESMARCHELIS — A Montréal, le 4, à 64 ans, Mme Albert Desmarchele, née Albina Laurin, 824, 26e avenue, Rosemont.
FORGET — A Montréal, le 4, à 48 ans, Aldéric Forget, époux de Jeanne Deston-tigny, de St-Gérard de Vaucuse.
FOURNIER — A Montréal, le 4, à 64 ans, Mme Arthur Fournier, née Clarinda Constant, 422 Boucher.
GAGNON — A Montréal, le 3, à 50 ans, Mme Octave Gagnon, née Florida Millaire, 1013 Marie-Anne est.
GAULIN — A Montréal, le 5, à 31 ans, Paul Gaulin, époux de Berthe Larivière.
GERARD — A Montréal, le 5, à 54 ans, Thomas Gérard, époux de Rose-Alma Lavallée.
GRENIER — A Montréal, le 5, à 74 ans, Edouard Grenier, époux d'Amélie Bour-bonnais, 103 Rose de Lima.
LAJOIE — A Montréal, le 5, à 78 ans, Mme Joseph-A. Lajoie, née Angéline Gauthier, 251 du Collège.
PAINCHAUD — A Montréal, le 4, à 62 ans, Arthur Painchaud, époux de feu Ziména Frédette, 360 Monkland, N.D.G.
PARADIS — A Outremont, le 5, à 7 ans, Pierre Paradis, fils d'Alfred Paradis et d'Andrée Gilreuil.
TOURANGEAU — A Montréal, le 5, à 52 ans, Flavien Tourangeau, époux d'Aurore Lauzon, 238 par. Georges-Etienne-Carter.
VANTIER — A Montréal, le 4, à 82 ans, Eléonore Roussin, épouse de feu Hormidas Vanier.

Contrôle plus sévère de la viande

Aux fins de mettre à jour le marché noir de la viande, de protéger les consommateurs et les bouchers détaillants, la Commission des prix a entrepris depuis hier après-midi, de surveiller la distribution de la viande de bœuf et de porc chez huit fournisseurs de la métropole. Des inspecteurs de la Commission ont aussi pris charge de plusieurs maisons d'approvisionnement. Les autorités de la Commission ont souligné qu'il ne s'agit pas de saisie, de suspicion, ni de délation. Depuis quelque temps les bouchers détaillants ne peuvent obtenir qu'une quantité insuffisante de viandes de bœuf et de porc, tandis qu'un petit nombre semble en avoir plus que d'autres.

Couppables de vol à main armée

Roger Chatelot, qui se reconnaissait coupable d'homicide involontaire, à la suite du meurtre du taver-nier Edmond Boivert, le 8 décembre 1945 et qui purge une sentence de 10 ans de pénitencier, et son complice John Kelly, 21 ans, accusé de ce meurtre et sauvé de la potence par un verdict d'homicide involontaire, actuellement au bagne pour 20 ans, ont été déclarés coupables, hier, par le juge F.T. Enright, d'un vol à main armée, chez M. Hector Brady, 1014, boul. St-Laurent, vol commis juste une heure avant l'assassinat de M. Boivert. Le prononcé des sentences a été ajourné au 12 juin. Me Dollard Dan-sereau représentait le ministère pu-blic.

Le quartier Mont-Royal

L'adoption du règlement régis-trant la construction dans le quartier Mont-Royal n'a pas été elle-même. Cet item avait déjà donné lieu à une discussion assez prolongée et le débat a repris de plus belle hier jusqu'à ce que, finalement, le règlement fût adopté dans sa rédaction initiale.

Vol de \$1,200 dans une banque

Vers deux heures hier après-midi, un bandit solitaire, armé d'un revolver, s'est emparé d'une somme de \$1,200 dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située à 6701 boul. St-Laurent. Le tour a été finement joué. A part la caissière, Mlle Jeannine Bernard, per-sonne dans l'établissement n'a eu connaissance du vol. Le bandit est entré, a cotoyé plusieurs clients et s'est dirigé vers la caisse où, très discrètement, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent contenu dans le tiroir. Mlle Ber-nard, sous la menace du revolver, a remis la somme d'environ \$1,200. Immédiatement, le voleur a pris la fuite, et avant que l'alerte ne fût donnée il avait disparu.

Le directeur de l'Ecole du Meuble lance un cri d'alarme

Locaux devenus insuffisants à cause des progrès de cette institution et de la forte augmentation du nombre des élèves

"L'Ecole du Meuble n'est plus capable de se développer ni même de fonctionner normalement une autre année dans les conditions présentes." Voilà ce que déclarait hier soir, à l'auditorium de l'Ecole du Meuble, M. Jean-Marie Gauthier, directeur de cette école, dans l'allocution qu'il prononçait à l'oc-casion de la collation des diplômes et de la distribution des récompenses aux élèves. M. Gauthier a jeté son cri d'alarme après avoir décrit les progrès de cette école: "L'année dernière, en cette même occasion, je signalais que 105 élèves avaient suivi nos cours du jour et 210 le soir, formant un total de 415 élèves. "Cette année, nous avons accueilli, 252 élèves du jour, dont près de 80 vétérans et 256 élèves du soir, soit un total de 508 élèves, ce qui marque une augmentation de 193 élèves sur l'année scolaire 1944-45. "Je regrette, at-il poursuivi, l'absence de ce soir de l'honorable secrétaire de la Province, notre ministre. J'aurais voulu le remercier de sa sollicitude à notre endroit; lui jeter en même temps un cri d'alarme. "Que fera-t-on des élèves nouveaux qui se présenteront en septembre? Allons-nous continuer à désorganiser nos différents services pour faire de l'Ecole du Meuble une simple boîte où s'entassent des élèves, ou pourrions-nous l'organiser en un centre de culture véritable où se manifesteraient à la fois les aptitudes manuelles exceptionnelles autant que les qualités créatrices inhérentes à notre race. "Au nom de nos collaborateurs si compétents et si dévoués, je me plais reconnaître en eux, une équipe modèle; au nom de mes chers élèves et de ceux qui leur succéderont, je souhaite de n'être pas la voix de Jean-Baptiste dans le désert. C'est un cri d'alarme, je le répète, que je lance sur l'avenir immédiat de notre Ecole. "La Providence, qui ne nous a jamais jusqu'à date abandonnée, sau-ra bien toucher le cœur de nos gouvernants, et les convaincre de la nécessité pressante de faire en-voies, le geste indisputable pour assurer à l'Ecole du Meuble la solution définitive qui s'impose.

Les fermières en congrès

Québec, 5. (D.N.C.) — Les prési-dentes et secrétaires des 22 fédérations des cercles de fermières de la province sont réunies en séances d'étude depuis ce matin au parle-ment, sous la présidence conjointe de M. J.-Emile Gauthier, chef du Service des Arts Domestiques, et de Mlle Anne-Marie Vaillancourt, directrice générale des cercles. Le congrès s'est ouvert à 10 h. et c'est Mlle Vaillancourt qui a sou-mis la bienvenue aux fermières. Elle a demandé la collaboration active de toutes les assistantes pour faire de ces deux jours d'étude des journées profitables pour les 50,000 fermières de la province. L'œuvre que vous représentez est trop im-portante, dit-elle, pour que vous nous priviez de vos suggestions, de vos opinions et de vos projets qui sont en somme des guides qui orien-tent notre travail. A se réunir ainsi en séances d'études deux fois par année, on en est venu à penser en-semble et c'est un excellent moyen d'accroître le progrès que connais-sent les cercles depuis leur orga-nisation en fédérations. En terminant, Mlle Vaillancourt a remercié les fermières de l'amitié qu'elles lui ont toujours témoignée depuis 25 ans, qu'elle est à la direction générale des cercles.

Progrès de l'Ecole

L'Ecole du Meuble, a dit M. Gau-thier, au début de son allocution, est ce soir sa 11e année scolaire; ses professeurs et son directeur s'en sont entendus longtemps. On n'en permet de dire que tous ont bien travaillé en dépit des difficul-tés sans nombre: augmentation du nombre des élèves, manque d'espa-ce vital, manque d'outillage, de machinerie, de matières premières essentielles. A cet égard, les con-ditions sont pires que pendant la guerre; si bien que ce soir, nous vous présentons une exposition in-complète, parce que le bois, la quincaillerie, les tissus, les ressorts, les cuirs, les sangles nous font défaut. Et malgré tout, nos élèves ont appris et ont à peu près normale-ment accompli, le cycle des études. Avec la collaboration du Service de la formation professionnelle dont le lieutenant-colonel Arthur Lemay est le directeur pour la province de Québec, nous avons orga-nisé une succursale de notre école au numéro 42 Ouest, de l'avenue des Pins, à Montréal. Par décision de l'hon. secrétaire de la province, l'atelier de cérami-que de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal est devenu une section régulière de l'Ecole du Meuble. M. P.-A. Normandeau, diplômé de l'école des Beaux-Arts de Montréal et de l'école supérieure de cérami-que de Sévres, est le chef et M. Louis L'abbé, est le chef et M. de ses disciples, l'assisté dans ses fonctions de professeur. Cet atelier que nous reorganisons, a été éprouvé par un incendie avant son déménagement à l'avenue des Pins. Il compte maintenant 11 élèves y compris les vétérans qui désirent bénéficier de ce cours. Nous désirons y organiser un laboratoire, des recherches où les ceramicistes de la province pourront se renseigner sur la qualité des terres et les glaçures appropriées à chacune d'elles. Nous avons aussi développé notre atelier de garniture, qui compte maintenant 17 élèves qui, non seulement se spécialisent dans la garniture proprement dite, mais aussi dans la fabrication des ten-tures. Celles que nous présentons à l'exposition, ont toutes été exé-cutées à la main par nos élèves, sous la direction de M. Henri Limoges et assisté de M. Andrew McCaughey. Notre atelier de décoration est particulièrement fier de ses tissus composés et imprimés à la main par nos élèves sous la direction du professeur Henri Beaulac, que nous sommes heureux de féliciter chaleureusement. M. Gauthier a rappelé la disparition au début de l'année, de son ami et collaborateur, le professeur Marcel Parizeau, remplacé par l'ancien directeur de l'Ecole Bouille de Paris, M. André Fréchet, qui a bien voulu assumer cette année, conjointement avec M. Henri Beau-lac, l'enseignement jusqu'ici dispensé par M. Parizeau, en y ajoutant une intéressante série de conféren-ces touchant à l'art, à l'histoire et à la littérature. Il a remercié de leur présence le secrétaire de l'Université de Mon-tréal, M. Edouard Montpetit, M. le maire de Montréal Camillien Hou-de, M. Robert Victor, consul de France, et Mme Victor. Etait aussi présents à cette cérémonie de fin d'année: le lieutenant-colonel Lucien Lalonde, représentant du lieutenant-colonel Arthur Lemay, directeur de la Formation profes-sionnelle canadienne; M. Jacques Brisebois, représentant de la mai-son Robert Simpson, qui a offert cette année une bourse extraordi-naire de \$300; M. Hector Langevin, président de la maison N.-G. Valiquette; M. Camille Girouard, président de l'Association des an-ciens élèves de l'Ecole; le R. P. Ro-méo Bergeron, recteur du collège

Le quartier Mont-Royal

L'adoption du règlement régis-trant la construction dans le quartier Mont-Royal n'a pas été elle-même. Cet item avait déjà donné lieu à une discussion assez prolongée et le débat a repris de plus belle hier jusqu'à ce que, finalement, le règlement fût adopté dans sa rédaction initiale.

Vol de \$1,200 dans une banque

Vers deux heures hier après-midi, un bandit solitaire, armé d'un revolver, s'est emparé d'une somme de \$1,200 dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située à 6701 boul. St-Laurent. Le tour a été finement joué. A part la caissière, Mlle Jeannine Bernard, per-sonne dans l'établissement n'a eu connaissance du vol. Le bandit est entré, a cotoyé plusieurs clients et s'est dirigé vers la caisse où, très discrètement, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent contenu dans le tiroir. Mlle Ber-nard, sous la menace du revolver, a remis la somme d'environ \$1,200. Immédiatement, le voleur a pris la fuite, et avant que l'alerte ne fût donnée il avait disparu.

Le quartier Mont-Royal

L'adoption du règlement régis-trant la construction dans le quartier Mont-Royal n'a pas été elle-même. Cet item avait déjà donné lieu à une discussion assez prolongée et le débat a repris de plus belle hier jusqu'à ce que, finalement, le règlement fût adopté dans sa rédaction initiale.

Vol de \$1,200 dans une banque

Vers deux heures hier après-midi, un bandit solitaire, armé d'un revolver, s'est emparé d'une somme de \$1,200 dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située à 6701 boul. St-Laurent. Le tour a été finement joué. A part la caissière, Mlle Jeannine Bernard, per-sonne dans l'établissement n'a eu connaissance du vol. Le bandit est entré, a cotoyé plusieurs clients et s'est dirigé vers la caisse où, très discrètement, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent contenu dans le tiroir. Mlle Ber-nard, sous la menace du revolver, a remis la somme d'environ \$1,200. Immédiatement, le voleur a pris la fuite, et avant que l'alerte ne fût donnée il avait disparu.

Contrôle plus sévère de la viande

Aux fins de mettre à jour le marché noir de la viande, de protéger les consommateurs et les bouchers détaillants, la Commission des prix a entrepris depuis hier après-midi, de surveiller la distribution de la viande de bœuf et de porc chez huit fournisseurs de la métropole. Des inspecteurs de la Commission ont aussi pris charge de plusieurs maisons d'approvisionnement. Les autorités de la Commission ont souligné qu'il ne s'agit pas de saisie, de suspicion, ni de délation. Depuis quelque temps les bouchers détaillants ne peuvent obtenir qu'une quantité insuffisante de viandes de bœuf et de porc, tandis qu'un petit nombre semble en avoir plus que d'autres.

Couppables de vol à main armée

Roger Chatelot, qui se reconnaissait coupable d'homicide involontaire, à la suite du meurtre du taver-nier Edmond Boivert, le 8 décembre 1945 et qui purge une sentence de 10 ans de pénitencier, et son complice John Kelly, 21 ans, accusé de ce meurtre et sauvé de la potence par un verdict d'homicide involontaire, actuellement au bagne pour 20 ans, ont été déclarés coupables, hier, par le juge F.T. Enright, d'un vol à main armée, chez M. Hector Brady, 1014, boul. St-Laurent, vol commis juste une heure avant l'assassinat de M. Boivert. Le prononcé des sentences a été ajourné au 12 juin. Me Dollard Dan-sereau représentait le ministère pu-blic.

Le quartier Mont-Royal

L'adoption du règlement régis-trant la construction dans le quartier Mont-Royal n'a pas été elle-même. Cet item avait déjà donné lieu à une discussion assez prolongée et le débat a repris de plus belle hier jusqu'à ce que, finalement, le règlement fût adopté dans sa rédaction initiale.

Vol de \$1,200 dans une banque

Vers deux heures hier après-midi, un bandit solitaire, armé d'un revolver, s'est emparé d'une somme de \$1,200 dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située à 6701 boul. St-Laurent. Le tour a été finement joué. A part la caissière, Mlle Jeannine Bernard, per-sonne dans l'établissement n'a eu connaissance du vol. Le bandit est entré, a cotoyé plusieurs clients et s'est dirigé vers la caisse où, très discrètement, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent contenu dans le tiroir. Mlle Ber-nard, sous la menace du revolver, a remis la somme d'environ \$1,200. Immédiatement, le voleur a pris la fuite, et avant que l'alerte ne fût donnée il avait disparu.

Contrôle plus sévère de la viande

Aux fins de mettre à jour le marché noir de la viande, de protéger les consommateurs et les bouchers détaillants, la Commission des prix a entrepris depuis hier après-midi, de surveiller la distribution de la viande de bœuf et de porc chez huit fournisseurs de la métropole. Des inspecteurs de la Commission ont aussi pris charge de plusieurs maisons d'approvisionnement. Les autorités de la Commission ont souligné qu'il ne s'agit pas de saisie, de suspicion, ni de délation. Depuis quelque temps les bouchers détaillants ne peuvent obtenir qu'une quantité insuffisante de viandes de bœuf et de porc, tandis qu'un petit nombre semble en avoir plus que d'autres.

Nouveau diplôme décerné par McGill

Il s'agit du diplôme de traduction générale et commerciale. Pour la première fois cette semaine, le nouveau diplôme de traduction commerciale et générale institué par l'Université McGill a été décerné à quatre élèves de la Société des traducteurs de Montréal, lors de la dernière réunion de cette société, à l'hôtel Windsor.

Le palmarès

La bourse Robert Simpson, offerte à l'élève le plus méritant de l'Ecole résidant en dehors de Montréal, a été décernée à M. Paul-Emile Gagnon, de Chicoutimi. Le Prix d'Excellence, offert par sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, a été décerné à M. Bernard Morisset. Un prix de thèse, offert par la maison N.-G. Valiquette, a été mérité par M. Roger Fautoux. Faute d'espace, nous sommes forcés de remettre à plus tard la publication de ce palmarès.

La température

6 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet après-midi, par le bureau météorologique de Dorval: Région de Montréal: Couvert avec pluie intermittente aujourd'hui. Beau demain. Vents du sud. Minimum ce soir et maximum demain: 48 et 62. Humidité plus basse demain.

Reunions-Conférences

JEUDI, 6 JUIN C.I.O.-P.A.T. — La réunion conjointe C.I.O.-P.A.T. des ouvriers de saisons aura lieu au Café St-Jacques, ce soir. M. Ralph Heisler, représentant américain de la C.I.O., MM. Dowling, Henri Robert, prési-dents du local de l'Union des ouvriers de saisons, et Jacques Casgrain, seront les principaux orateurs de l'assemblée pour

Le quartier Mont-Royal

L'adoption du règlement régis-trant la construction dans le quartier Mont-Royal n'a pas été elle-même. Cet item avait déjà donné lieu à une discussion assez prolongée et le débat a repris de plus belle hier jusqu'à ce que, finalement, le règlement fût adopté dans sa rédaction initiale.

Vol de \$1,200 dans une banque

Vers deux heures hier après-midi, un bandit solitaire, armé d'un revolver, s'est emparé d'une somme de \$1,200 dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située à 6701 boul. St-Laurent. Le tour a été finement joué. A part la caissière, Mlle Jeannine Bernard, per-sonne dans l'établissement n'a eu connaissance du vol. Le bandit est entré, a cotoyé plusieurs clients et s'est dirigé vers la caisse où, très discrètement, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent contenu dans le tiroir. Mlle Ber-nard, sous la menace du revolver, a remis la somme d'environ \$1,200. Immédiatement, le voleur a pris la fuite, et avant que l'alerte ne fût donnée il avait disparu.

Contrôle plus sévère de la viande

Aux fins de mettre à jour le marché noir de la viande, de protéger les consommateurs et les bouchers détaillants, la Commission des prix a entrepris depuis hier après-midi, de surveiller la distribution de la viande de bœuf et de porc chez huit fournisseurs de la métropole. Des inspecteurs de la Commission ont aussi pris charge de plusieurs maisons d'approvisionnement. Les autorités de la Commission ont souligné qu'il ne s'agit pas de saisie, de suspicion, ni de délation. Depuis quelque temps les bouchers détaillants ne peuvent obtenir qu'une quantité insuffisante de viandes de bœuf et de porc, tandis qu'un petit nombre semble en avoir plus que d'autres.

Couppables de vol à main armée

Roger Chatelot, qui se reconnaissait coupable d'homicide involontaire, à la suite du meurtre du taver-nier Edmond Boivert, le 8 décembre 1945 et qui purge une sentence de 10 ans de pénitencier, et son complice John Kelly, 21 ans, accusé de ce meurtre et sauvé de la potence par un verdict d'homicide involontaire, actuellement au bagne pour 20 ans, ont été déclarés coupables, hier, par le juge F.T. Enright, d'un vol à main armée, chez M. Hector Brady, 1014, boul. St-Laurent, vol commis juste une heure avant l'assassinat de M. Boivert. Le prononcé des sentences a été ajourné au 12 juin. Me Dollard Dan-sereau représentait le ministère pu-blic.

Le quartier Mont-Royal

L'adoption du règlement régis-trant la construction dans le quartier Mont-Royal n'a pas été elle-même. Cet item avait déjà donné lieu à une discussion assez prolongée et le débat a repris de plus belle hier jusqu'à ce que, finalement, le règlement fût adopté dans sa rédaction initiale.

Vol de \$1,200 dans une banque

Vers deux heures hier après-midi, un bandit solitaire, armé d'un revolver, s'est emparé d'une somme de \$1,200 dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située à 6701 boul. St-Laurent. Le tour a été finement joué. A part la caissière, Mlle Jeannine Bernard, per-sonne dans l'établissement n'a eu connaissance du vol. Le bandit est entré, a cotoyé plusieurs clients et s'est dirigé vers la caisse où, très discrètement, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent contenu dans le tiroir. Mlle Ber-nard, sous la menace du revolver, a remis la somme d'environ \$1,200. Immédiatement, le voleur a pris la fuite, et avant que l'alerte ne fût donnée il avait disparu.

Contrôle plus sévère de la viande

Aux fins de mettre à jour le marché noir de la viande, de protéger les consommateurs et les bouchers détaillants, la Commission des prix a entrepris depuis hier après-midi, de surveiller la distribution de la viande de bœuf et de porc chez huit fournisseurs de la métropole. Des inspecteurs de la Commission ont aussi pris charge de plusieurs maisons d'approvisionnement. Les autorités de la Commission ont souligné qu'il ne s'agit pas de saisie, de suspicion, ni de délation. Depuis quelque temps les bouchers détaillants ne peuvent obtenir qu'une quantité insuffisante de viandes de bœuf et de porc, tandis qu'un petit nombre semble en avoir plus que d'autres.

Couppables de vol à main armée

Roger Chatelot, qui se reconnaissait coupable d'homicide involontaire, à la suite du meurtre du taver-nier Edmond Boivert, le 8 décembre 1945 et qui purge une sentence de 10 ans de pénitencier, et son complice John Kelly, 21 ans, accusé de ce meurtre et sauvé de la potence par un verdict d'homicide involontaire, actuellement au bagne pour 20 ans, ont été déclarés coupables, hier, par le juge F.T. Enright, d'un vol à main armée, chez M. Hector Brady, 1014, boul. St-Laurent, vol commis juste une heure avant l'assassinat de M. Boivert. Le prononcé des sentences a été ajourné au 12 juin. Me Dollard Dan-sereau représentait le ministère pu-blic.

Le quartier Mont-Royal

L'adoption du règlement régis-trant la construction dans le quartier Mont-Royal n'a pas été elle-même. Cet item avait déjà donné lieu à une discussion assez prolongée et le débat a repris de plus belle hier jusqu'à ce que, finalement, le règlement fût adopté dans sa rédaction initiale.

Vol de \$1,200 dans une banque

Vers deux heures hier après-midi, un bandit solitaire, armé d'un revolver, s'est emparé d'une somme de \$1,200 dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située à 6701 boul. St-Laurent. Le tour a été finement joué. A part la caissière, Mlle Jeannine Bernard, per-sonne dans l'établissement n'a eu connaissance du vol. Le bandit est entré, a cotoyé plusieurs clients et s'est dirigé vers la caisse où, très discrètement, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent contenu dans le tiroir. Mlle Ber-nard, sous la menace du revolver, a remis la somme d'environ \$1,200. Immédiatement, le voleur a pris la fuite, et avant que l'alerte ne fût donnée il avait disparu.

LES MEDECINS RE COMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES..... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette propriétaire La plus grande pharmacie de détail au monde. Portez la bande qui convient à votre maïs. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en "chamois" ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT HA. 7251

la C.I.O., tandis que MM. Paul Lecourt, Henri Gosselin et Robémé Mathieu seront les orateurs de la F.A.T.

VENDEDI, 7 JUIN L'ASSOCIATION DES PLATRIERS ET FINISSEURS EN CIMENT — Ce soir, à 1221 est, rue D'Amontigny. Assemblée sous la présidence de M. L. Gagnon. L'ASSOCIATION DES BRIQUETIERS ET MAÇONS — Ce soir, à 1231 est rue Demoutigny, assemblée requise.

La température

6 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet après-midi, par le bureau météorologique de Dorval: Région de Montréal: Couvert avec pluie intermittente aujourd'hui. Beau demain. Vents du sud. Minimum ce soir et maximum demain: 48 et 62. Humidité plus basse demain.

ACHÉTEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste 188 est. STE-CATHERINE. Livraison partout direct-ment de notre serre chaude. P.L. 1788-1787. Ecoutez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 15 à 12 h. 30

LEFEBVRE FRERES Pourquoi se laisser embêter par des problèmes de mécanique? VOYEZ NOS EXPERTS Ateliers mécaniques les plus importants du genre au Canada. VENTE — SERVICE — REPARATIONS 986, rue de Bullion — Montréal — Tél.: Plateau 9641

...Les hommes prévoyants SE RENCONTRENT ENCORE ICI... UN HOMME PRÉVOYANT: le sieur de Maisonneuve, fondateur de Montréal... vous voyez ici, au premier plan, le monument dressé à sa mémoire sur la Place d'Armes, à l'ombre de Notre-Dame. Avant lui, après lui, d'autres hommes prévoyants se sont rencontrés ici, comme les explorateurs et les colonisateurs du 17e et du 18e siècles... comme, plus tard, les pionniers du Canada moderne. On trouve, parmi ces derniers, les fondateurs du système bancaire canadien, les organisateurs de la première banque du pays, la Banque de Montréal, dont le siège social s'élève près du monument de Maisonneuve, sur la Place d'Armes, qui reste toujours le cœur de la métropole. En instituant la banque à succursales et en dotant les Canadiens de leur premier système monétaire, il y a 128 ans, ces hommes ont remplacé l'ancien échange par les opérations bancaires et ont jeté les assises du développement économique de notre pays. Aujourd'hui, les hommes prévoyants continuent à se rencontrer à Montréal. Ainsi, les compétences en aviation de l'hémisphère occidentale se réunissent chez nous pour explorer de nouvelles frontières. La Banque de Montréal souhaite la bienvenue à ces hommes prévoyants: leurs séances, à la conférence de l'Air, seront sans doute d'un précieux apport pour l'établissement d'un nouvel univers aérien. BANQUE DE MONTRÉAL au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817 MA BANQUE 8 de M 470 succursales dans tout le pays.